

FRANÇOISE ROUET

ITINÉRAIRES DE VIES
EN TERRE BERRICHONNE
AUX XVIII^E ET XIX^E SIÈCLES

ANNE, PAXENT, DAMIEN
ET LES AUTRES...

Préface de Daniel Bernard

Editions **M**
Laurence
MASSARO

Du même auteur :

LA SAGA DES PERUSSAULT

Histoire d'une famille du Bas-Berry du XVI^e au XX^e siècle
Guénégaud, Paris, 2008

Murmures des contrées

Collection dirigée par Laurence Massaro

ISBN : 978-2-9547509-1-0

©Éditions Laurence Massaro, 2014

www.editions-laurencemassaro.com

Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, de la présente publication, faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite (article L 122-4 du Code de la propriété intellectuelle) et constitue une contrefaçon.

*L'eau glisse, le temps fuit,
les passions meurent avec ceux qui les ont vécues...*

Jeanne Bourin, *La Chambre des Dames*.

PRÉFACE

Fruit de longues et patientes recherches, le travail de Françoise Rouet méritait d'être livré au grand public. En publiant *Itinéraires de vies en terre berrichonne aux XVIII^e et XIX^e siècles*, l'auteur réhabilite les recherches locales et régionales, en privilégiant la micro-histoire. À partir de sources multiples, cet ouvrage met en scène des aspects variés et inattendus de la vie quotidienne aux XVIII^e et XIX^e siècles.

Le sujet pourrait sembler restreint... Certains évoqueraient l'anecdotisme... Mais en parcourant ce travail, le lecteur appréciera la qualité des recherches et la reconstitution minutieuse de multiples épisodes de la vie quotidienne. Le destin si particulier de ces hommes et de ces femmes restés dans l'ombre se cachait encore dans le dédale d'archives inexploitées. Ayant connu des vies particulières ou étant impliqué dans des faits divers inextricables, ce peuple des humbles ou ces détenteurs du pouvoir local reprennent vie grâce à la patience rigoureuse de Françoise Rouet.

En puisant dans des sources historiques multiples et variées, elle démêle pour le plus grand plaisir du lecteur ces énigmes berrichonnes. D'une masse d'archives qu'elle a dépouillée, puis analysée avec minutie, elle exhume mille et une facettes de ces histoires de vies si particulières, que ses recherches généalogiques poussées ont enrichies d'aspects insoupçonnés.

Un travail qui saura séduire les amoureux d'histoire régionale et les passionnés de destins familiaux. Ceux qui s'intéressent au passé de leur région et les férus de généalogie trouveront dans cet ouvrage des pistes intéressantes, des pages précises et fort documentées. Finalement, cette promenade dans le passé des régions du sud du Berry saura séduire un lectorat étendu et curieux.

Cela me remet en mémoire une citation de Christian Poitou, spécialiste de l'histoire du peuple solognot. Dans son dernier ouvrage paru en 2011, *En Sologne sous l'Ancien Régime, Vouzon et Lamotte-Beuvron de 1500 à 1790*, il espérait « qu'en découvrant ce que furent, dans leurs humbles détails, l'existence et les préoccupations de leurs lointains prédécesseurs, ses compatriotes trouveraient un motif supplémentaire d'attachement à un terroir façonné par le travail et l'action d'hommes et de femmes auxquels ce livre a tenté de redonner vie ».

Un souhait que l'on peut aussi adresser aux lecteurs de Françoise Rouet qui, en lisant *Itinéraires de vies en terre berrichonne aux XVIII^e et XIX^e siècles*, découvriront cette histoire « vue d'en bas » et retracée « à ras de terre »...

Daniel Bernard

Docteur en anthropologie sociale et historique

AVANT-PROPOS

La généalogie est un voyage, immobile, intérieur.

Voyage dans le temps, elle nous propulse allègrement d'un siècle à un autre, selon que l'on remonte ou redescend le fil des générations successives.

Voyage dans l'espace, elle nous fait retrouver les lieux d'origine et de vie de nos ancêtres, lieux et paysages qui ont parfois beaucoup changé, mais dont on peut retracer l'évolution.

Voyage dans les différentes classes sociales de la population – catégories socioprofessionnelles dirait-on maintenant – elle nous fait (re)découvrir des métiers dont nombre ont aujourd'hui disparu.

Voyage enfin vers des événements oubliés de tous, dont les acteurs nous habitent le temps de leur reconstitution.

Au-delà de l'aspect anecdotique de ces récits qui nous permettent de mieux appréhender les modes de vie passés et de découvrir certains aspects méconnus de l'Histoire, la généalogie nous invite également à relativiser quelques-uns de nos problèmes actuels et à mieux apprécier le confort de nos vies modernes.

Ces multiples trajectoires ainsi mises au jour nous offrent une foultitude d'individualités.

Pour certaines d'entre elles, l'existence semble tracée d'avance, sans mouvement apparent : on naît ici parce que les parents y vivent, on exercera le même métier qu'eux et on vivra en ce lieu toute sa vie, perpétuant le cycle des générations...

Les renseignements que l'on réussit à glaner sur ces gens se limitent à ceux que l'on aurait pu lire sur les anciennes fiches d'état civil : ce ne sont que des données brutes, des informations administratives. On n'y trouve pas ce qui fait la spécificité de l'être, son caractère, son ressenti, son attitude devant la vie... On éprouve une grande frustration, celle de ne pouvoir en apprendre davantage.

Mais pour d'autres personnes, parce qu'elles ont exercé des métiers particuliers, suivi des itinéraires peu communs ou comportant des zones d'ombres, de multiples interrogations se posent, dont certaines demeurent à jamais sans réponse. À force d'intriguer le chercheur, ces personnages lui deviennent plus proches, presque

familiers, et il peut arriver qu'il parle d'eux comme il le ferait de parents, voire d'intimes, ou de personnes appartenant à son quotidien.

Ce sont des parcours de ce genre qui seront présentés dans ce recueil : des histoires ayant laissé suffisamment de traces dans divers documents pour permettre de les reconstituer, leur donnant de l'épaisseur, redonnant vie à leurs acteurs.

Une fois la curiosité éveillée, une certaine dose de persévérance et de ténacité fait le reste. On va puiser dans d'autres séries d'archives pour en découvrir plus et reconstituer au mieux les grandes lignes de ce qu'a pu être le cheminement de la personne concernée.

Toutes les destinées relatées ici sont vraies, rien n'a été inventé ni romancé. Le point de départ de leur reconstitution repose le plus fréquemment sur la découverte d'actes d'état civil peu ordinaires dévoilant des situations insolites, tantôt cocasses, tantôt dramatiques, qui aiguillonnent le désir d'en savoir plus. Ce sont aussi des prénoms inusités qui sont à l'origine de récits, dévoilant de curieuses anecdotes. Pour d'autres chapitres, il s'agit de faits locaux replacés dans un cadre plus vaste. Un thème sera abordé plusieurs fois, celui des enfants illégitimes qui sont, avec leurs parents, le plus souvent porteurs d'histoires très riches en matière narrative.

Chaque épisode est suivi d'une page de généalogie sur la personne étudiée et ses proches.

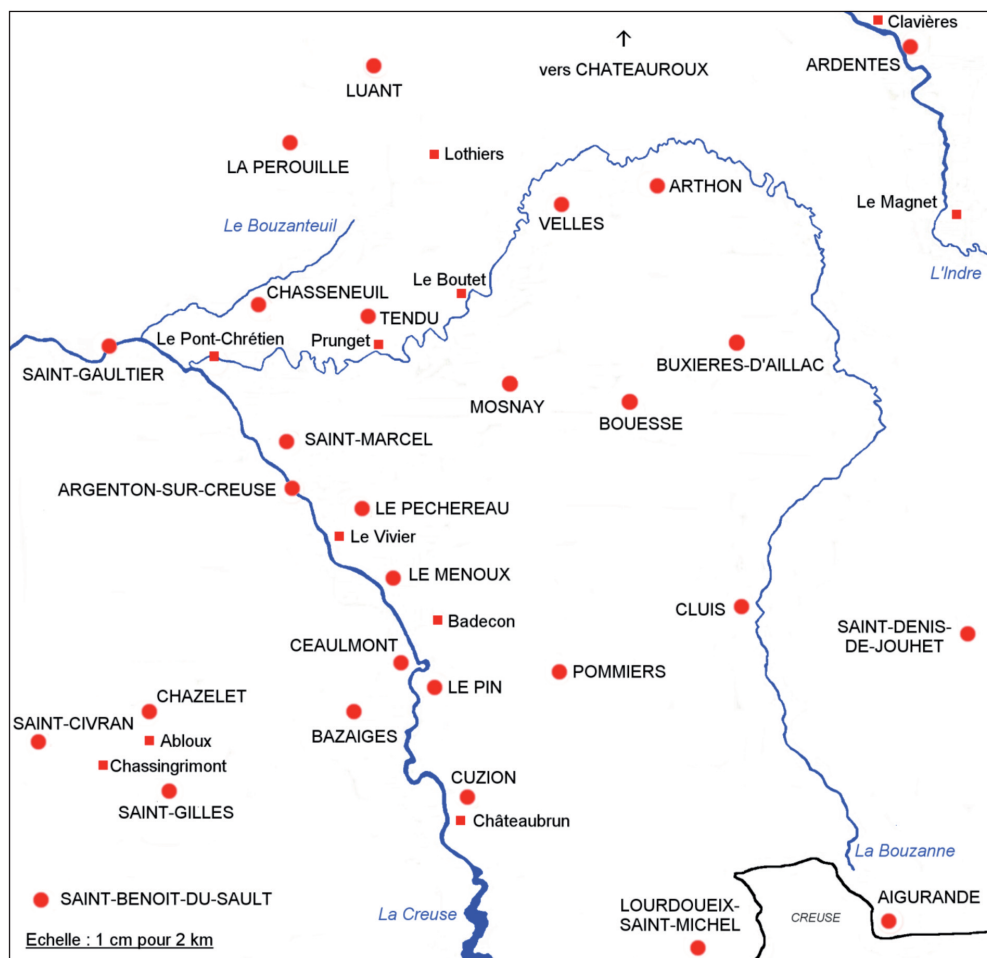
Chaque document cité en référence est mentionné avec sa cote précédée de la mention (ADI) pour Archives départementales de l'Indre.

Si quelques histoires évoquent la vie de notables locaux, la quasi-totalité d'entre elles concernent ceux dont on ne parle jamais, les petites gens qui sont les ancêtres de la plupart d'entre nous et desquels nous tirons nos ancrages.

Ces histoires de vie se situent de la fin du XVII^e jusqu'à la fin du XIX^e siècle, période d'une relative proximité temporelle pour laquelle de nombreuses sources écrites sont accessibles. Elles nous montrent qu'en dépit des importants changements de mode de vie survenus depuis, l'être humain est toujours le même : il travaille, il aime, il a des responsabilités familiales et professionnelles, il connaît des joies comme des peines, de grands moments comme d'autres moins glorieux. Il peut aussi être emporté par des circonstances sur lesquelles il n'a aucune prise. Bref, il vit...

Ces épisodes se déroulent pour la plupart – à l'exception de deux qui prennent partiellement place à Ségry, en Champagne berrichonne – dans le sud du département de l'Indre, autour d'Argenton-sur-Creuse et de Saint-Benoît-du-Sault. Une carte permettra au lecteur peu familiarisé avec les lieux de se repérer géographiquement.





- Paroisse / Commune
- Village / Lieu-dit

Carte des principaux lieux cités

NB :

Jusqu'en 1912, année de la création de la commune du Pont-Chrétien-Chabenet, Le Pont-Chrétien était un village de Saint-Marcel.

Jusqu'en 1947, année de sa nouvelle dénomination en Badecon-Le Pin, Badecon était un village du Pin.

MARIE AUFOUR, VICTIME DU LOUP ENRAGÉ

Cette histoire est celle d'une jeune femme dont l'existence fut irrémédiablement anéantie avant même d'avoir atteint l'âge de 30 ans.

Marie Aufour, dont la mort survint dans des circonstances effroyables, n'avait pas commencé sa vie sous les meilleurs auspices : née en 1849 à la Loge à la Gabette, lieu-dit reculé de la commune de Velles, elle était la fille de Thérèse Aufour, mère célibataire, journalière âgée de 36 ans.

Originaire du Péchereau, la famille Aufour était venue s'installer à Mosnay entre 1820 et 1824. Thérèse avait alors une dizaine d'années. Elle était le deuxième enfant d'une fratrie de cinq, qui s'agrandit à trois reprises à Mosnay. Le père, Pierre Aufour, exerçait plusieurs activités : en plus du travail de la terre, il était aussi cardeur et tisserand.

Thérèse fut journalière en différents lieux-dits de Mosnay (les Patras, les Pichots, les Pavillons, Yvernaud) ou de Velles (La Loge à la Gabette lors de la naissance de sa fille), tous ces lieux-dits se situant dans un petit périmètre s'étendant de part et d'autre de la limite entre Mosnay et Velles.

En avril 1871, Marie épousa Jean Gay. Il avait 45 ans et n'avait jamais été marié, elle en avait seulement 21. Ils étaient tous les deux journaliers au Terrier Collin (Velles). Trois mois après leur union naquit à Yvernaud leur premier enfant, une fille prénommée Marguerite. La famille resta sur cette commune, se déplaçant au gré des emplois de journaliers. En juillet 1873 eut lieu la naissance du deuxième enfant, Jean (aux Chauchis), puis, en mars 1876, celle de Marie (aux Patras).

À chaque naissance, Jean Gay se déplaça à la mairie pour déclarer ses enfants à l'état civil. Il était accompagné par Étienne Burat, tisserand, auquel s'est joint Sébastien Chabenat, maréchal-ferrant (pour les deux premiers enfants) et Denis Sauzet, cultivateur (pour Marie).

Ce fut à cette époque que Jean Gay fit l'acquisition d'une petite maison sise au village de l'Abbaye, bâti sur le site et avec les pierres de l'ancien prieuré d'Yvernault.

La famille vivait entourée des membres de la famille Aufour, oncles, tantes et cousins de Marie, habitant les différents lieux-dits déjà cités. Quant à Thérèse, la mère de Marie, elle ne connut que ses deux premiers petits-enfants : en effet, elle mourut un an avant la naissance de la petite dernière.

En juillet 1878 survint le drame pour cette famille modeste demeurant à l'Abbaye. Marie avait 28 ans et son époux 52. Les enfants étaient âgés de 7, 5 et 2 ans.

Au petit matin de ce mercredi 17 juillet, un loup avait surgi des bois de la Quinauderie (Tendu) pour commencer une course terrible au cours de laquelle il allait mordre sept personnes ainsi qu'une cinquantaine d'animaux domestiques et de bétail.

Malgré les démentis officiels, il s'avéra très rapidement que ce loup était enragé. Dès lors, outre les blessures consécutives aux morsures de l'animal, les interrogations et les angoisses liées à cette terrible maladie connue de tous comme étant fatale¹ devenaient une épée de Damoclès au-dessus des victimes.

Le loup fut tué à l'issue de cette journée tragique par un jeune paysan de Tendu.

Les victimes les moins atteintes virent leurs plaies cautérisées et reçurent des traitements traditionnels empiriques. Les animaux mordus furent abattus².

Marie Aufour fut l'une des deux plus graves victimes du loup³.

En début d'après-midi, elle vaquait à ses occupations quotidiennes à proximité de son domicile, au lieu-dit La Lande à Gendarme, en compagnie de deux de ses enfants, lorsqu'elle fut attaquée par le loup. Elle ne mérita probablement jamais mieux le surnom de la Caporale que lui avait attribué la communauté villageoise qu'à cet instant précis où son énergie et sa volonté décuplèrent...

Voici le récit qu'elle fit aux gendarmes d'Argenton, qui le retranscrivirent dans leur rapport⁴ :

Aujourd'hui, vers les deux heures du soir, j'étais occupée à ramasser du bois dans le bois situé non loin de ma demeure : pour faire ce travail, j'avais avec moi mes deux enfants dont une petite fille⁵ âgée de 7 ans et un petit garçon⁶ âgé de 5 ans. Tout à coup, un loup de haute taille fit irruption près de nous, s'est jeté sur moi pour m'arracher mon petit garçon que je tenais caché dans mes jupons : voyant ma résistance il m'abandonna pour saisir ma petite fille à la gorge pour l'emporter, alors voyant ma petite fille emportée par ce loup j'ai abandonné mon petit garçon pour courir après cet animal et lui disputer jusqu'à la mort mon enfant, et en voulant lui arracher ma fille qu'il tenait par la gorge, il se lança sur moi pour me terrasser ; puis étant dans cette position, il m'a emporté le nez d'un coup de dents et déchiré le visage, et ma petite fille a été mordue à l'épaule droite ; puis il a cassé la côte qui se trouve à la partie supérieure de la poitrine, puis enfin après nous avoir ainsi maltraités, il s'est dirigé du côté de la forêt de Mosnay et, malgré ma triste position, j'ai quand même pu me rendre à mon domicile avec mes deux enfants.

¹ Pasteur ne commença ses travaux sur la rage que quelques années plus tard.

² Pour plus de détails, se référer aux ouvrages de Daniel Bernard, le spécialiste du sujet, dont : *Un loup enragé en Berry*, seconde édition, Imprimerie La Simarre, Joué-lès-Tours, 1997.

³ L'autre victime étant Henri Berlot, mort de la rage à l'hospice de Châteauroux le 24 août 1878.

⁴ Daniel Bernard (op. cité)

⁵ Il s'agit de Marguerite.

⁶ Il s'agit de Jean.

Ces mots et ces phrases sont ceux utilisés par les gendarmes dans la rédaction de leur procès-verbal. Comment la victime fut-elle capable de s'exprimer verbalement avec une telle blessure de la face et après un tel choc émotionnel ?

Comment imaginer l'épouvante qui a saisi la jeune femme et ses enfants lors de cette attaque ? Et le courage qu'il leur a fallu pour regagner leur maison ?

Le bilan de l'agression est terrible : Marie est défigurée, son visage a été emporté par la morsure du loup. Marguerite est blessée à l'épaule droite, la clavicule est cassée, et Jean est physiquement indemne⁷.

Marie Aufour et sa fille Marguerite ne furent hospitalisées que le lendemain soir à Argenton⁸, sur la demande du préfet, qui vint rencontrer les trois blessés pour tenter de les rassurer en affirmant que le loup n'était pas enragé.

D'après le rapport établi par le Docteur Maquart⁹, médecin à l'hospice d'Argenton, la mère présentait des *déchirures multiples au visage : fractures des os du nez, blessure profonde à l'angle du nez du côté gauche allant jusque dans le sinus, lèvre supérieure complètement coupée, coupure de la lèvre inférieure, perte de substance au niveau de l'os de la pommette droite*.

Les plaies de Marie furent suturées et désinfectées au mieux. Étant donné leur localisation au visage ainsi que leur étendue et leur profondeur, la cautérisation n'était pas envisageable.

Marguerite put progressivement réutiliser son bras mordu. Son état de santé s'améliora rapidement et permit son retour au domicile au début du mois d'août.

En revanche, celui de sa mère, stationnaire les premiers jours, commença à se dégrader à partir du 9 août, lorsque les premiers signes d'une contamination rabique apparurent. Ce soir-là, le docteur Maquart écrivit dans une lettre au préfet : *L'état de la femme Gay est devenu tout à fait alarmant. Cette nuit, les symptômes de la rage ont commencé à se manifester. Ce soir, ils sont très prononcés. La malade ne veut plus boire et lorsqu'on lui présente un liquide, involontairement elle le repousse. (...) Je crois qu'il me sera impossible de cacher au public la cause de la mort de cette malheureuse*.

Les sutures avaient lâché et de la bouche s'écoulait une bave sanguinolente jaunâtre. Des accès de fureur et des cris terribles nécessitèrent l'isolement de la malade. Marie Aufour mourut le 11 août à 9 heures du matin. L'attaque du loup datait de moins de quatre semaines.

Marguerite s'éteindra à son tour en janvier 1879, au domicile familial de l'Abbaye. Son décès est déclaré par son grand-oncle Mathurin Aufour. D'après Raymond Rollinat, elle serait morte d'hydrophobie, mais rien n'a jamais été prouvé.

Les recherches menées tant à Mosnay qu'à Argenton n'ont pas permis de retrouver la trace de leur inhumation. Il est vraisemblable qu'elles aient été toutes les deux enterrées à Mosnay.

⁷ Pour mémoire, la petite Marie, 2 ans, la plus jeune enfant de la famille, n'était pas avec sa mère.

⁸ Avec Henri Berlot.

⁹ Daniel Bernard (op. cité).

J'ai voulu reconstituer le parcours de vie ultérieur de la famille et savoir quel fut le devenir de ces deux enfants qui avaient perdu leur mère dans des circonstances aussi dramatiques.

Au début de l'année 1879, après la mort de son épouse puis de sa fille Marguerite, Jean Gay se retrouva seul avec Jean, allant sur 6 ans, et Marie, allant sur 3 ans. Âgé de 54 ans et devant travailler, il réorganisa comme il put sa vie familiale. Le petit Jean commença certainement déjà à seconder son père. Quant à la petite Marie, il est probable qu'elle fut confiée à une famille où une femme pouvait prendre soin d'elle : en effet, au recensement de 1881, Jean Gay est mentionné comme vivant seul avec son fils, toujours à l'Abbaye. La petite Marie ne figure pas à Mosnay ; on aurait pu imaginer qu'elle ait été prise en charge par un membre de la famille Aufour. Son nom n'est pas non plus indiqué sur les communes de Péchereau, lieu d'origine de la famille Aufour, ni à Bouesse, commune limitrophe. D'autres pistes n'ont pas pu être explorées¹⁰, les recensements de population pour l'année 1881 comportant des lacunes.

Jean Gay se remaria en janvier 1883¹¹ avec une veuve sans enfant de dix années sa cadette, Marie Euphrasie Monjoin, native de Sassierges-Saint-Germain. En 1886, Jean Gay fils, 12 ans, était domestique à l'Abbaye, chez Mathurin Delage, un cultivateur voisin de la famille. Marie, 10 ans, vivait à nouveau chez son père. La seconde union de Jean Gay dura quatre années et s'acheva avec son décès survenu le 31 mars 1887 à l'Abbaye. Ses enfants avaient alors 13 ans et demi (Jean) et 11 ans (Marie). Ils étaient désormais orphelins.

Ils n'avaient plus de grands-parents : leur grand-mère maternelle, Thérèse Aufour, était décédée en 1875. Elle n'a pas connu le drame survenu à sa fille. Quant aux grands-parents paternels, Germain Gay et Marie Patry, ils étaient morts depuis longtemps à Pommiers.

Marie Aufour était fille unique, Jean Gay n'avait qu'un seul frère, Michel, cultivateur à Pommiers. C'est ce dernier qui fut désigné comme tuteur des deux enfants par le conseil de famille¹² réuni devant le juge de paix du canton d'Argenton, un mois et demi après la mort de Jean Gay.

L'an mil huit cent quatre vingt sept, le quinze mai, s'est présenté au prétoire de la justice de paix du canton d'Argenton le sieur Michel Gay, cultivateur demeurant à Vilginais, commune de Pommiers, lequel nous a exposé que du mariage de feu Jean Gay, décédé à l'Abbaye, commune de Mosnay, le premier avril dernier et de feu Marie Aufour, décédée à Argenton il y a environ huit ans, existent :

1°/ Jean Gay, âgé de 12 ans,
2°/ et Marie Gay, âgée de 11 ans,

¹⁰ Notamment à Velles, commune limitrophe et Pommiers, commune d'origine de la famille Gay.

¹¹ Il a 57 ans.

¹² (ADI) 4U3/92 Justice de paix Canton d'Argenton.

*Que ces mineurs, par le décès de leur père et mère, se trouvent sans tuteur,
Que pour ces motifs, il a réuni devant nous ce jourd'hui amiablement et sans frais le
conseil de famille desdits mineurs, à l'effet de procéder à la nomination d'un tuteur et
d'un subrogé tuteur.*

Au même instant ont aussi comparu :

Lignée paternelle

1^o le requérant, oncle des mineurs ;

*2^o Ballereau François, cultivateur demeurant aux Sallés, commune de Mosnay, cousin
issu de germains,*

*3^o Avril Sylvain, cultivateur demeurant à Hyvernaud, commune de Mosnay, cousin
issu de germains des mineurs.*

Lignée maternelle

*1^o Aufour Pierre, cultivateur à la Grande Forêt, commune de Tendu, cousin issu de
germains des mineurs ;*

*2^o Aufour Jacques, cultivateur à la Grande Forêt, commune de Tendu, cousin issu de
germains des mineurs ;*

*3^o Aufour François, cultivateur au Champ Naud, commune de Mosnay, cousin issu
de germains des mineurs.*

*Les susnommés, ainsi réunis en conseil de famille sous notre présidence, ayant délibéré
avec nous d'abord pour le choix d'un tuteur, ont déclaré, à l'unanimité, nommer
M. Michel Gay tuteur.*

*Nous, juge de paix, et vu cette délibération et réunissant notre vote à celui des délibé-
rants, avons proclamé M. Michel Gay tuteur. (...)*

*Ce dernier, ayant accepté cette fonction, a de suite prêté entre nos mains le serment de
la remplir avec fidélité et probité et a dit ne savoir signer de ce interpellé.*

*Le conseil, composé comme précédemment à l'exception du tuteur qui n'a pas voté, ayant
délibéré avec nous pour le choix d'un subrogé tuteur, a déclaré, à l'unanimité, nommer
M. François Aufour, l'un de ses membres, subrogé tuteur. Nous, juge de paix, réunissant notre
vote à celui des délibérants, avons proclamé M. François Aufour subrogé tuteur. (...)*

*Ce dernier, ayant accepté cette fonction, a de suite prêté entre nos mains le serment de
la remplir avec fidélité et probité et a dit ne savoir signer de ce interpellé.*

*Le tuteur désigné¹³ était le plus proche parent des enfants qui allèrent ainsi vivre
à Pommiers. L'oncle était cultivateur. Il avait 58 ans et son épouse Julienne Lamamy
en avait 70. Le couple avait un fils, Ernest, marié depuis déjà 7 ans.*

¹³ Peut-être avait-il déjà recueilli précédemment sa nièce Marie ?

JEAN GAY

Il eut 20 ans en 1893. Recensé pour le service militaire¹⁴, il fut déclaré bon pour le service mais dispensé comme aîné d'orphelins. Domicilié à Pommiers, il résidait à Tendu où il était domestique. La loi Freycinet du 17 juillet 1889 avait ramené la durée du service de 5 ans à 3 ans. Toutefois, en application du principe d'universalité, les dispensés devaient malgré tout accomplir un an de service. Jean partit en novembre 1894 et revint en septembre 1895. Après son retour, on peut suivre ces différents lieux de résidence : octobre 1896 à Neuvy-Saint-Sépulchre, mars 1897 à Tendu, octobre 1897 à Mosnay, janvier 1898 à Luant, août 1899 à Migné, octobre 1902 à Nuret-le-Ferron, janvier 1903 à Chitray et août 1914 à Saint-Gaultier.

Jean travaillait comme journalier. Il se maria en 1902 à Chitray avec Marie Élise Marandon, native de Saint-Gaultier, où le couple s'installa.

Jean était âgé de 41 ans lorsqu'il subit la mobilisation générale d'août 1914. Soldat au 290^e régiment d'infanterie, il fut tué en avril 1915 à la bataille d'Ypres (Belgique). Le 31 juillet 1915, sa veuve reçut un secours immédiat de 150 francs. Louis, leur fils unique, fut déclaré pupille de la Nation en 1919. Le nom de Jean Gay est inscrit sur le monument aux morts de Saint-Gaultier.

Enfant, Jean avait subi l'attaque d'un loup enragé et en était sorti indemne ; adulte, il mourut sur un champ de bataille, bien loin de chez lui...

MARIE GAY

On la retrouve à Luant en 1897 (elle a 21 ans), lorsqu'elle épousa Jean-Baptiste Daubord, natif de Cluis. Ils étaient tous les deux domestiques à la Margoterie, domaine isolé en direction de Neuillay-les-Bois.

Les liens étaient toujours présents entre Marie et son frère : Jean fut le témoin de sa sœur à son mariage, et Jean-Baptiste Daubord fut celui de Jean lors du sien.

Marie Gay eut deux fils de son union avec Jean-Baptiste Daubord : Jean-Baptiste, qui quitta le Berry pour la région d'Arras, et Pierre, qui fut exploitant agricole à Saulnay.

Comme son beau-frère, Jean-Baptiste Daubord fut mobilisé en 1914¹⁵. Il était alors âgé de 46 ans. À 20 ans, il avait été ajourné par le conseil de révision pour faiblesse générale. Il fut néanmoins classé au service armé par la commission de réforme de novembre 1914 et affecté au 65^e régiment d'infanterie territoriale.

À partir de février 1917, il est placé en sursis et on le trouve marchand de bois puis bûcheron chez différents employeurs à Aigurande.

¹⁴ (ADI) Registre matricule R 2336

¹⁵ (ADI) Registre matricule R 2252

Jean-Baptiste Daubord mourut à l'hospice de La Châtre en 1946, et Marie Gay termina sa vie chez son fils Pierre, où elle mourut en 1947.

* * *

Le souvenir de ces événements tragiques est aujourd'hui conservé au cœur du bourg de Mosnay, grâce à l'initiative du CMAM¹⁶ qui a rendu possible, avec le concours de la FOREPABE¹⁷, l'installation d'une sculpture d'un loup et d'une bergère.

Ce loup représente tous les loups enrégés qui ont jadis ravagé les campagnes. Quant à la bergère, elle symbolise tous les bergers, qu'ils aient été hommes, femmes ou enfants, qui ont eu à défendre leurs troupeaux des attaques du prédateur, et pire encore, se défendre eux-mêmes lorsque le loup était enrégé.



Grâce à de longues et minutieuses recherches, des descendants de Marie Aufour ont pu être retrouvés. Ils ont participé à une des marches du loup organisées par le CMAM¹⁸. La découverte des lieux et des détails du drame vécu par leur ancêtre fut un moment intense.

¹⁶ Club Mémoire et avenir de Mosnay.

¹⁷ Formation pour la restauration de patrimoine en Berry (La Châtre).

¹⁸ Le CMAM est l'auteur de *Sur les traces... du loup enrégé à Mosnay (Indre)*, brochure éditée en 2008 à l'occasion de la marche inaugurale.

Marie AUFOUR

Née le 14 novembre 1849 à Velles (La Loge à la Gabette).
Décédée le 11 août 1878 à Argenton-sur-Creuse (Hospice).

PARENTS

Thérèse Aufour, journalière.

Née le 4 mars 1813 au Péchereau (Les Petites Chaumes) – Décédée le 15 avril 1875 à Mosnay (Les Patras).

UNIONS & ENFANTS

Mariage le 18 avril 1871 à Velles avec **Jean Gay**, journalier.
Né le 3 octobre 1825 à Mouhers (Les Béjaudes) – Décédé le 31 mars 1887 à Mosnay (L'Abbaye).

D'où :

- **Marguerite Gay**
Née le 4 juillet 1871 à Mosnay (Yvernaud) – Décédée le 29 janvier 1879 à Mosnay (L'Abbaye).
- **Jean Gay**, domestique, journalier.
Né le 6 juillet 1873 à Mosnay (Les Chauchis) – Décédé le 28 avril 1915 à Lizerne (Belgique).

Mariage le 28 avril 1902 à Chitray avec **Marie Élise Marandon**.
Née le 27 octobre 1873 à Saint-Gaultier (Les Belleaux) –
Décédée le 8 février 1954 à Saint-Gaultier (faubourg des Gachons).
(1 fils)

- **Marie Gay**, domestique.
Née le 29 mars 1876 à Mosnay (Les Patras) – Décédée le 26 juillet 1947 à Saulnay (Cigogne).

Mariage le 3 juillet 1897 à Luant avec **Jean-Baptiste Daubord**, journalier, marchand de bois, bûcheron.
Né le 17 mai 1868 à Cluis (Lavaud) – Décédé le 8 août 1946 à La Châtre (Hospice).
(2 fils)